

DATES IMPORTANTES 2026

À CONSERVER

Taxes municipales

Les propriétaires reçoivent leur compte de taxes par la poste vers la mi-février.

DATES D'ÉCHÉANCE :

1^{er} versement : 10 mars 2026
2^e versement : 29 avril 2026
3^e versement : 18 juin 2026
4^e versement : 12 août 2026
5^e versement : 1^{er} octobre 2026
6^e versement : 19 novembre 2026

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > En personne :
Carrefour citoyen (1086, rue Saint-Isidore)
chèque ou débit
- > Banque :
Comptoir, guichet ou application
(Ville Saint-Lin-Laurentides,
réf. : numéro matricule 19 chiffres)
- > Par la poste :
Coupons originaux et paiement à
900, 12^e Avenue, Saint-Lin-Laurentides,
Québec J5M 2W2
- > En ligne :
Via la plateforme Voilà
(cartes de crédit acceptées)

NOTE

Paiement par crédit au téléphone
ou en personne non disponible
depuis janvier 2025.

Séances régulières du conseil municipal 2026

20 janvier • 10 février • 17 mars
14 avril • 12 mai • 9 juin
7 juillet • 18 août • 8 septembre
13 octobre • 10 novembre • 8 décembre

CARTE DES DISTRICTS
ET SÉANCES DU CONSEIL

Écocentre

217, RUE INDUSTRIELLE
Dernières entrées :
15 minutes avant la fermeture.

HORAIRE RÉGULIER
mi-avril au 31 octobre
mardi à samedi : 8 h à 16 h
dimanche et lundi : fermé

HORAIRE HIVERNAL
1^{er} novembre à mi-avril
mardi, jeudi et samedi : 8 h à 16 h

EN SAVOIR PLUS ET POUR LA LISTE
DES MATIÈRES ACCEPTÉES



CALENDRIER DES COLLECTES

Janvier	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Février	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Avril	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

Mai	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24/31	25	26	27	28	29	30	

Juin	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

Juillet	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Août	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23/30	24/31	25	26	27	28	29	

Septembre	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

Octobre	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Novembre	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

Décembre	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Votre bac n'a pas été vidé ou il est endommagé?
Communiquez avec la MRC de Montcalm pour régler la situation.

-  Résidus domestiques
-  Encombrants
S = sud de la Rivière de l'Achigan
N = nord de la Rivière de l'Achigan
-  Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)
-  Matières organiques
Sacs de plastiques interdits

-  Résidus verts
Sacs de plastiques interdits
-  Matières recyclables
-  Arbres de Noël naturels

Légende RDD

-  Sainte-Marie-Salomé
690, rue Saint-Jean
-  Saint-Calixte
315, rue Lajoie
-  Saint-Lin-Laurentides
217, rue Industrielle
-  Sainte-Julienne
2456, route 125
-  Saint-Roch-de-l'Achigan
1051, rue Principale

Collectes des branches

- À partir du 28 avril 2026 - Secteur Nord
- À partir du 11 mai 2026 - Secteur Sud
- À partir du 28 sept. 2026 - Secteur Sud
- À partir du 5 octobre 2026 - Secteur Nord

Les citoyens qui désirent bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire à la collecte au moins une semaine avant la date prévue.

**POUR CE FAIRE, IL SUFFIT
DE REMPLIR UNE REQUÊTE
DANS L'ESPACE CITOYEN.**

CONSEILS

Les matières doivent être placées en bordure de rue après 1 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

 **TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES**

MATIÈRES RECYCLABLES
Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.

Collecte aux 2 semaines

 **TRANSFORMATION EN COMPOST**

RÉSIDUS VERTS
Résidus de jardinage, feuilles, gazon coupé et autres herbes, autres résidus d'activités horticoles, petites branches*

* en sections de moins de 30 cm de longueur et de diamètre inférieur à 3 cm

- Les sacs de plastiques, même biodégradables, sont refusés lors de ces collectes spéciales. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage ?

4 collectes spéciales de résidus verts par année

 **TRANSFORMATION EN COMPOST**

MATIÈRES ORGANIQUES
Résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton souillés

- Déposez vos matières organiques dans le bac brun;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac;
- Aucun sac de plastique, même biodégradable, n'est accepté dans le bac brun.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage ?

1^{er} avril au 30 octobre
en novembre
1^{er} décembre au 31 mars

Collecte hebdomadaire
Collecte aux 2 semaines
Collecte aux mois

 **TRANSFORMATION EN PAILLIS**

Collecte porte-à-porte
Vendredi 9 janvier

* Veuillez vous assurer que le sapin n'est pas coincé dans la glace.

 **VALORISATION**

6 collectes par année

ARBRES DE NOËL NATURELS
Les arbres doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin, la tête vers la résidence et dégarnis de toutes leurs décorations.

ENCOMBRANTS
Meubles, appareils ménagers (non réfrigérants), réservoir d'eau chaude, matelas, BBQ sans bonbonne, etc.

Les matériaux de construction, les déchets excédentaires (bac, sacs, boîtes ou en vrac), de même que les appareils informatiques et électroniques ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux.

Les meubles ne doivent pas être défaits car ils sont considérés comme des matériaux de construction.

Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, et aux centres d'action bénévole.

 **COLLECTES RDD 2026**

- Ces 5 collectes sont accessibles à tous les citoyens de la MRC de Montcalm

DÉCHETS
Matières ne pouvant être déposées aux autres collectes ou en écocentre/point de dépôt

Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac

VALORISATION

ÉOCENTRE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES
217, boulevard Industriel,
Saint-Lin-Laurentides
450 439-3130

Consulter le site internet de votre municipalité pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures et périodes d'ouverture.

ENFOUISSEMENT

Collecte hebdomadaire



UN SEUL NUMÉRO POUR TOUTES VOS QUESTIONS : 311

Le 311 est désormais le seul numéro à composer pour vos demandes et questions concernant la Ville.

CENTRALE CITOYENNE

Lundi à vendredi, 8 h à 18 h

CENTRALE DES LOISIRS

Horaire élargi en soirée et la fin de semaine.

POUR EFFECTUER UN SIGNALLEMENT

SYSTÈME DE REQUÊTES EN LIGNE

info@saint-lin-laurentides.com
saint-lin-laurentides.com

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX (FÉRIÉS)

Date	Hôtel de ville	Carrefour citoyen	Bibliothèque	Écocentre	Complexe aquatique
1 ^{ER} ET 2 JAN.	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
3 ET 4 JANVIER	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
5 JANVIER	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT
3 AVRIL	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
5 AVRIL	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
6 AVRIL	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	OUVERT
1 ^{ER} MAI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
18 MAI	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT
24 JUIN	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
29 JUIN	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
22 AOÛT AU 6 SEPT.	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
7 SEPTEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
12 OCTOBRE	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	OUVERT
9 NOVEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT
21, 22 ET 23 DÉCEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
24, 25 ET 26 DÉCEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
27 AU 30 DÉCEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
31 DÉCEMBRE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ